

DELIBERATION PORTANT RENOUVELLEMENT DU DIPLÔME D'UNIVERSITE « COMPLIANCE ET MAITRISE DES
RISQUES EN ENTREPRISE » CO-PORTE PAR L'ECOLE DE DROIT ET L'IAE CLERMONT AUVERGNE

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 24 MARS 2026,

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création
de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de renouveler le Diplôme d'Université « Compliance et maîtrise des risques en entreprise » co-porté par l'Ecole de
Droit et par l'IAE Clermont Auvergne, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 42
Votes : 21
Pour : 21
Contre : 0
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD

Le 19 juin 2026

DOSSIER DE VALIDATION DU Volet pédagogique

DU « Compliance et maîtrise des risques en entreprise »

- Renouvellement -

UFR de rattachement : Ecole de Droit / IAE Clermont Auvergne (co-portage)

Etablissements partenaires : /

Responsables du diplôme : Anthony MAYMONT (Ecole de Droit)

Benoît RAYNAUD et Fabien ROUX (IAE Clermont Auvergne)

Validation à compter du : 24/03/2026

Validation accordée jusqu'à fin 2028-2029

Délibération CFVU N° 2026-03-24_27

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

La compliance et la durabilité / Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) irriguent les métiers de l'audit, de la banque, de direction financière, d'expertise et du juridique. Elles s'inscrivent dans une évolution notable axée sur la prévention des risques. Cela aboutit à un changement de paradigme pour les professionnels dans la mesure où les organisations et entreprises ne peuvent plus seulement s'éloigner de pratiques répréhensibles. Afin d'échapper à toute sanction, elles doivent désormais justifier que les dispositifs nécessaires destinés à éviter la survenance de telles pratiques ont été mis en œuvre. Si la conformité bancaire et financière fut pionnière dans la consécration de la compliance, celle-ci s'est ensuite développée dans d'autres domaines tels que la législation économique, les pratiques anticoncurrentielles, la lutte contre la corruption, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, la responsabilité sociétale des entreprises, ainsi que la protection des données à caractère personnel.

Par ailleurs, la compliance vise à synchroniser différents processus internes qui ont pour objectif de maîtriser les risques tout en assurant une cohérence des démarches de l'entreprise. En effet, et afin de garantir la pérennité des entreprises ainsi que la valeur ajoutée de leurs activités, il leur incombe d'appréhender la gouvernance, la gestion des risques et la conformité au regard de la réglementation applicable.

Qu'il s'agisse de petites et moyennes entreprises (PME) voire d'organisations de grande taille, un contrôle coordonné s'avère nécessaire pour parvenir à une gestion optimale. En revanche, lorsque ces domaines sont gérés de manière indépendante, une duplication substantielle des tâches apparaît. Cela peut également aboutir à une perte de contrôle voire à un risque notable de non-conformité.

Ce faisant, l'intérêt de cette formation est double. D'une part, elle vise à initier les participants aux concepts et méthodes relatifs à la gestion des risques. D'autre part, elle tend à leur apporter les outils d'ingénierie destinés à organiser cette gestion interne.

II – Composantes porteuses du projet

Ecole de Droit / IAE Clermont Auvergne (co-portage)

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

IV – Partenaires de la formation

IV.1 – Autres établissements de formation partenaires

Sans objet

IV.2 – Autres partenaires du monde socio-économique et associatif

Partenaires sollicités en attente de confirmation définitive :

Association française des juristes d'entreprise (AFJE) - Délégation régionale Auvergne-Limousin
 Compagnie régionale des commissaires aux comptes (CRCC) Lyon-Riom
 École supérieure de la banque (ESBanque) - Délégation régionale Rhône-Alpes Auvergne
 Ordre des avocats du Barreau de Clermont-Ferrand
 Ordre des experts-comptables Auvergne Rhône-Alpes
 Association DFCCG, Réseau des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion

V – Responsables du DU

- **Pour l'École de Droit :**

MAYMONT Anthony, Maître de conférences HDR en droit privé, Université Clermont Auvergne

Coordonnées : anthony.maymont@uca.fr

- **Pour l'IAE Clermont Auvergne :**

RAYNAUD Benoît, Maître de conférences, Université Clermont Auvergne

Coordonnées : benoit.raynaud@uca.fr

ROUX Fabien, Maître de conférences, Université Clermont Auvergne

Coordonnées : fabien.roux@uca.fr

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

Les responsables pédagogiques du DU

Représentant de l'équipe pédagogique (au moins 1)

Personnel des services administratifs en lien avec la formation (au moins 1)

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

Représentant du monde socioprofessionnel (au moins 1)

Candidat en formation (au moins 1)

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : 05/03/2024

Première année universitaire concernée par la demande : 2026/2027

Niveau de la formation : 3^e cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	-	-
RE	-	-
FC	Professionnels de tous les secteurs, juristes ou non juristes en lien avec la problématique de la gestion des risques (Cadres du secteur privé ou public, DAF, avocats, comptables, ...)	Diplôme bac+4 ou équivalent et Expériences professionnelles en lien avec la formation et les domaines de la composante de rattachement (Ecole de Droit ou IAE Clermont Auvergne selon le cas)

Calendrier de la formation : Septembre à juillet de chaque année (uniquement un vendredi par mois à raison de 7h30 de cours sauf la 11^e journée d'une durée de 7h + 8h de formation en ligne).

L'examen se tiendra le dernier jour de formation, soit lors de la 11^e séance.

Lieu de la formation : IAE Clermont Auvergne

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : non

Ouverture en formation continue (FC) : oui

Tarif 1 (tarif plein)	3 000 €
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	Sans objet
Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)	Sans objet

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 10 ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 15

Période d'inscription / de candidature : Dépôt des dossiers de candidature et sélection des candidats de mars à juillet pour une rentrée en septembre, et ce à chaque nouvelle année universitaire :

DUcompliance.droit.iae@uca.fr

Contact Scolarité : Services de formation continue et de scolarité de chaque composante d'inscription

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

Les enseignements du DU se dérouleront un vendredi par mois de septembre à juillet à l'IAE Clermont Auvergne. Ils seront répartis en 10 journées de 7h30 chacune et d'une 11^e journée de 7h, soit une formation d'une durée totale de 90 heures (dont 8h de travail en ligne).

Ce diplôme sera organisé en mode hybride, essentiellement en présentiel avec la possibilité de suivre la formation en visioconférence pour deux journées au maximum. Il sera mis en place à chaque demi-journée un émargement papier et un relevé de connexions (date heure et durée) pour les éventuels participants en mode hybride.

La 11^e journée sera consacrée :

- le matin à une épreuve de 3h portant sur une ou plusieurs thématiques abordées dans le cadre du DU ;
- l'après-midi à une ou des conférences libres sur un ou des sujets d'actualité ;

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE 1 : Les implications de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) / Contexte du <i>soft law</i> et <i>hard law</i>	7,5	7,5			Epreuve de 3h portant sur une ou plusieurs thématiques abordées dans le cadre du DU					
UE 2 : Les méthodologies de gestion des risques (Approche générale des risques, Normes ISO, Cartographie des risques majeurs : Méthodologie et organisation)	7,5	7,5								
UE 3 : L'intelligence économique	7,5	7,5								
UE 4 : La gestion du cyber risque au sein des entreprises	7,5	7,5								
UE 5 : La maîtrise des risques environnementaux (approche pratique à travers l'exposé des rapports de durabilité, le règlement taxonomie, la directive CSRD, Say on climate, etc...)	7,5	7,5								
UE 6 : Les enjeux de la durabilité / Les nouvelles perspectives en matière d'audit extra-financier	7,5	7,5								
UE 7 : La gestion des risques de corruption et de concurrence	7,5	7,5								
UE 8 : L'accompagnement des entreprises dans la maîtrise des technologies de l'information (Protection des données à caractère personnel / Intégration de l'intelligence artificielle)	7,5	7,5								
UE 9 : La gestion des risques bancaires, juridiques et financiers	7,5	7,5								
UE 10 : La compliance bancaire	7,5	7,5								
Total	75	75								

Chaque UE correspond, au regard du tableau précédent, à une journée de cours.

La 11^e et dernière journée, laquelle ne figure pas dans ce tableau, sera consacrée à une épreuve de 3h et des conférence(s) libre(s) de 4h sur un ou des sujets d'actualité et 8 heures de travail en ligne à partir des bibliothèques numériques de Droit et de Gestion accessibles sur l'espace numérique de travail (ENT).

Ce faisant, la durée totale du DU sera de 90h

III – Règles de délivrance du diplôme

Règles générales : Le DU est obtenu dès lors que la note finale attribuée au candidat est égale ou supérieure à 10/20. La mention Assez Bien s'obtient pour une note finale à partir de 12, la mention Bien à partir de 14 et la mention Très Bien à partir de 16.

En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue.

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétences	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5	UE 6	UE 7	UE 8	UE 9	UE 10
Maîtrise de l'environnement juridique et financier	X	X	X		X	X	X	X	X	X
Maîtrise des nouveaux risques juridiques, comptables et financiers pour les entreprises		X		X	X	X	X	X	X	
Application d'une méthodologie appropriée		X						X		X
Capacité à élaborer une vision stratégique juridique et économique			X							X

Le bloc de compétences ci-dessous de la fiche RNCP Master Droit des affaires (*) est rattaché au DU « Compliance et maîtrise des risques en entreprise » :

RNCP38159 BC 06 – Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité en mobilisant les dispositions et outils du droit des affaires

(*) Fiche RNCP Master Droit des affaires actuelle valable jusqu'au 31/08/2026. En fonction de l'évolution de la fiche RNCP Master Droit des affaires, il y aura un ajustement éventuel du bloc de compétences rattaché.

Rapprochement entre le programme du DU « Compliance et maîtrise des risques en entreprise » et le bloc de compétences de la Fiche RNCP Master Droit des affaires

	BC06 Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité en mobilisant les dispositions et outils du droit des affaires
UE 1 : Les implications de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) / Contexte du <i>soft law</i> et <i>hard law</i>	x
UE 2 : Les méthodologies de gestion des risques (Approche générale des risques, Normes ISO, Cartographie des risques majeurs : Méthodologie et organisation)	x
UE 3 : L'intelligence économique	x
UE 4 : La gestion du cyber risque au sein des entreprises	x

UE 5 : La maîtrise des risques environnementaux (approche pratique à travers l'exposé des rapports de durabilité, le règlement taxonomie, la directive CSRD, Say on climate, etc...)	x
UE 6 : Les enjeux de la durabilité / Les nouvelles perspectives en matière d'audit extra-financier	x
UE 7 : La gestion des risques de corruption et de concurrence	x
UE 8 : L'accompagnement des entreprises dans la maîtrise des technologies de l'information (Protection des données à caractère personnel / Intégration de l'intelligence artificielle)	x
UE 9 : La gestion des risques bancaires, juridiques et financiers	x
UE 10 : La compliance bancaire	x

Rappel - Liste des compétences pour le bloc de compétences 6 de la fiche RNCP Master Droit des affaires

BC06
Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité en mobilisant les dispositions et outils du droit des affaires
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les problématiques juridiques des différentes stratégies de l'entité afin de protéger ses intérêts - Evaluer les risques juridiques en vue de proposer des solutions de couverture des risques - Proposer des stratégies juridiques pour l'entité - Construire des modèles de prévention/ résolution des litiges pour sécuriser l'entreprise - Concevoir et mettre en œuvre des procédures pour garantir le respect des obligations légales d'une entreprise - Identifier les compétences et attributions des différents services internes et externes à l'entité - Identifier des outils de prévention et gestion des risques juridiques de l'organisation pour les mettre en œuvre - Prendre part au pilotage de l'entité afin de protéger ses intérêts

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Matière	Volume horaire (CM/TD/TP)
École supérieure de la banque (ESBanque – GELIBERT Cédric, Directeur de la délégation régionale Rhône-Alpes Auvergne)	École supérieure de la banque (ESBanque)	IE	Formateur pour les métiers de la banque	10	La compliance bancaire	7,5h (CM)
Experts-comptables / Commissaires aux comptes (MALLEN Jean-François – Président de la CRCC)	Ordre des experts-comptables / CRCC	IE	Experts-comptables / Commissaires aux comptes	4	La gestion du cyber risque au sein des entreprises	7,5h (CM)
				6	Les enjeux de la durabilité / Les nouvelles perspectives en matière d'audit extra-financier	7,5h (CM)

GARRET-DALMAIS Aurélie / PESSIAU Emilie	Cabinet FIDAL	IE	Avocates	8	L'accompagnement des entreprises dans la maîtrise des technologies de l'information (Protection des données à caractère personnel / Intégration de l'intelligence artificielle)	7,5h (CM)
ITIER Sandrine	Groupe LHOIST	IE	Directrice juridique Europe du Sud	7	La gestion des risques de corruption et de concurrence	7,5h (CM)
JOLY Caroline ou MAYMONT Anthony	Panoramas Publics Avocats Ecole de Droit – Université Clermont Auvergne	IE MCU	Avocate Enseignant- chercheur	5	La maîtrise des risques environnementaux (approche pratique à travers l'exposé des rapports de durabilité, le règlement taxonomie, la directive CSRD, Say on climate, etc...)	7,5h (CM)
de MAISON ROUGE Olivier	Cabinet Lex- Squared	IE	Avocat	3	L'intelligence économique	7,5h (CM)
MARSAT Sylvain	IAE Clermont Auvergne – Université Clermont Auvergne	PR	Enseignant- chercheur	1	Les implications de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) / Contexte du <i>soft law</i> et <i>hard law</i>	3,50h (CM)
MAYMONT Anthony	Ecole de Droit – Université Clermont Auvergne	MCU	Enseignant- chercheur	9	La gestion des risques bancaires, juridiques et financiers	4h (CM)
PLANCHE Claire ou ROUX Fabien	Axege conseil IAE Clermont Auvergne – Université Clermont Auvergne	IE MCU	Directrice domaine d'activité RSE Enseignant- chercheur	1	Les implications de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) / Contexte du <i>soft law</i> et <i>hard law</i>	4h (CM)
PLANE Laurence	Michelin	IE	Auditrice interne	2	Les méthodologies de gestion des risques (Approche générale des risques, Normes ISO, Cartographie des risques)	7,5h (CM)

					majeurs : Méthodologie et organisation)	
RAYNAUD Benoît	IAE Clermont Auvergne – Université Clermont Auvergne	MCU	Enseignant-chercheur	9	La gestion des risques bancaires, juridiques et financiers	3,5h (CM)

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 30h.

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 45h

Il faut ajouter à ces heures la conférence de 4h réalisée sur un ou des sujets d'actualité (Intervenant(s) à déterminer en fonction du thème retenu qui pourra être soit un intervenant extérieur, soit un ou plusieurs enseignants-chercheurs experts en la matière).

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation.

Sont membres du jury : les responsables de formation ou ses représentants, et un membre de l'équipe pédagogique.

VII – Modalités d'admission

Le DU est uniquement ouvert à la formation continue. La candidature se fait via un dossier de candidature unique établi pour l'Ecole de Droit et l'IAE Clermont Auvergne avec entretien éventuel.

VIII – Mobilité à l'international

Sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC

Avis favorable du Conseil de Gestion de l'IAE Clermont Auvergne : 17/03/2026

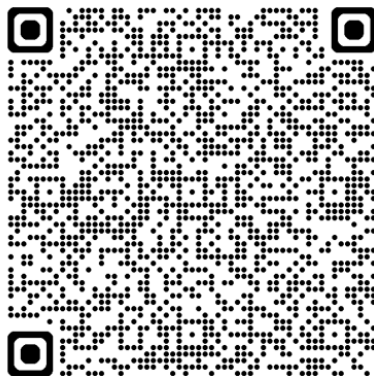
Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 24/03/2026

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2028-2029



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 24 mars 2026

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



N° 2026-17-03 N°01

CONSEIL DE GOUVERNANCE DE L'IAE CLERMONT AUVERGNE**EXTRAIT DE DELIBERATION PORTANT SUR**

LE CONSEIL DE GOUVERNANCE EN SA SEANCE DU 17 MARS 2026,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Questions opérationnelles : Offre de formation

- Modification architecture Haute NOF IAE 2027-2032
- Tarifs 2026/2027 Formations hors DN et DU
- Renouvellement DU MOS
- Création DU Compliance
- Création DU Groupe
- Création DU Réviseur
- Projet Création DBA

- Modifications d'intitulé de matières : Master GRH et Master Management Stratégique

- M3C 2026/2027 LP et Master IAE

Approuvé à l'unanimité

Delphine MEULLE-CHERVIN
Présidente du Conseil de gouvernance

